



LA POSTE
Communiqué de presse
Paris, le 6 mars 2014



LA POSTE et COPACEL : un an de partenariat

Déjà 10 000 tonnes de papiers collectées

2400 entreprises clientes

Objectif : 50 000 tonnes de papier collectées en 2018

Il y a un an, LA POSTE et COPACEL* s'engageaient, au travers d'un partenariat, en faveur du développement de la collecte et du recyclage des papiers de bureau. L'objectif : contribuer à garantir l'approvisionnement de l'industrie française du recyclage du papier et partager la valeur créée avec l'ensemble des parties prenantes en particulier l'Economie sociale et solidaire.

Le 1^{er} anniversaire de ce partenariat emblématique au service de l'économie circulaire est l'occasion de fixer de nouvelles ambitions, permises par un premier bilan très prometteur.

Philippe WAHL, Président-directeur général du Groupe LA POSTE et Yves HERBAUT, Président de COPACEL, ont signé aujourd'hui le prolongement de leur partenariat, pérennisant ainsi leur modèle original de collecte, tri et recyclage des papiers de bureaux privilégiant le principe de proximité.

Il y a un an, LA POSTE et COPACEL signaient un accord-cadre pour un meilleur recyclage des papiers de bureau. Cet accord définissait les grands principes de cette coopération au service d'une économie plus responsable. Le principe : assurer la transformation utile des papiers collectés par les facteurs dans le cadre de l'offre Recy'go ; approvisionner les papetiers recycleurs situés en France avec le produit de ces collectes selon un modèle économique circulaire et en boucle courte. Les papetiers, pour leur part, garantissent les débouchés nécessaires à l'offre de LA POSTE, le tout donnant le jour à une nouvelle activité pour les deux partenaires, utile et créatrice d'emplois sur le territoire français.

Un premier bilan très positif.

Recy'go tient ses promesses économiques, d'utilité écologique et de création d'emploi sur le territoire français.

Avec déjà plus de 2400 TPE/PME clientes, près de 58 000 salariés concernés et plus de 10 000 tonnes de papiers collectées, une offre désormais étendue aux entreprises en réseau, Recy'go peut être considérée aujourd'hui comme une activité au service d'une filière française de recyclage professionnelle et solidaire des papiers de bureau, et comme une activité engagée, viable et pérenne pour LA POSTE. Recy'go tient ses promesses :

- en termes de tonnage avec 10 000 tonnes collectées en 2013,
- de création d'emplois au travers de Nouvelle Attitude qui a accompagné 30 salariés en parcours d'insertion en 2013,
- d'alimentation de la filière papetière locale,
- de nouvelles activités pour les facteurs.

**Union Française des Industries des Cartons, Papiers et Celluloses, née de la fusion, en 2013 de 6 organisations professionnelles papetières.*

De son côté, COPACEL, en tant que représentant des papetiers français, accompagne le recyclage des volumes de papiers collectés par LA POSTE, via les sites de production papetière, en France, fabriquant un large éventail de produits (ramettes de papier, papier d'emballage, papier d'hygiène...).

« Les papiers de bureau, par leur quantité (900 000 tonnes) et par leur qualité, représentent un gisement très appréciable et très apprécié par les papetiers. Aujourd'hui l'industrie papetière ne reçoit que 230 000 tonnes de ces papiers de bureaux. En privilégiant un modèle qui limite les importations et les exportations, LA POSTE et COPACEL s'inscrivent dans une économie éco-responsable. Recy'go est, en effet, un bel exemple concret de mise en place d'économie circulaire en boucle courte puisque les papiers de bureaux collectés dans les PME par LA POSTE, après avoir été regroupés sur des « hubs », sont dirigés directement vers les papetiers les plus proches pour être recyclés » a déclaré Yves Herbaut, Président de COPACEL.

LA POSTE-COPACEL : un accord au service de la collecte et du recyclage des papiers de bureau.

Ce premier bilan permet aux deux partenaires de renforcer leurs objectifs pour les années à venir, et de s'engager encore davantage dans un modèle de collecte et de recyclage de produits bureautiques viable et pérenne, qui garantisse l'approvisionnement de l'industrie française du recyclage.

Le nouvel accord LA POSTE-COPACEL s'inscrit dans la continuité de l'accord initial signé le 25/10/2012 et définit :

- Le type de papier faisant l'objet de l'accord,
- L'esprit dans lequel s'exerce la revente des papiers collectés par les facteurs aux papetiers, au service d'un approvisionnement compétitif pour les papetiers et de la préservation de la rentabilité de RECY'GO, condition de sa pérennité.
- les principes de reporting et de suivi de l'accord.

Avec une ambition claire : s'inscrire dans la mise en œuvre de la convention d'engagement volontaire signée par les acteurs de la filière graphique le 6 février 2012 sous l'impulsion du ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie. Dans cette convention, l'ensemble des acteurs s'engagent à faire progresser le tonnage des papiers bureautiques recyclés de plus de 200 000 tonnes à horizon 2015 (par rapport à la base de 2009 où 400 000 tonnes ont été collectées). Ce faisant, LA POSTE et COPACEL contribuent à la création d'une filière territoriale de recyclage solidaire des papiers de bureau, aux côtés des acteurs engagés dans trois défis contemporains majeurs : le développement du recyclage ; le retour à l'emploi durable de populations faiblement diplômées en soutenant l'économie sociale et solidaire ; la priorité donnée à l'économie locale en préservant et en créant de l'emploi dans les territoires.

Contacts presse

LA POSTE, Stéphanie Fraisse, stephanie.fraisse@laposte.fr, 01 55 44 22 37

COPACEL, Anais Robert, anais.robert@copacel.fr, 01 53 89 24 11



LA POSTE, acteur de l'économie responsable

Recy'go, par la preuve

Alors que son environnement, ses marchés et ses clients se transforment à vive allure, Le Groupe LA POSTE réagit. Parmi les territoires de conquête, les Nouveaux Services du Facteur.

Recy'go s'inscrit dans ce nouveau bouquet d'offres, qui s'articule autour de quatre grandes promesses : simplifier la vie des gens, collecter et diffuser des informations, connecter le domicile, développer l'économie circulaire. La révolution numérique élargit la portée et la capacité du réseau des facteurs : grâce à FACTEO, le smartphone des facteurs, il devient un réseau connecté, qui peut faire circuler l'information autant que des marchandises et des lettres.

Avec déjà plus de 2400 TPE/PME clientes, près de 58 000 salariés concernés et plus de 10 000 tonnes de papiers collectées, Recy'go étend son offre aux entreprises en réseau, avec une offre Multisite. 2 questions à Sophie-Noëlle Nemo, Directrice de la Délégation à l'Économie Responsable du Courrier.

Quel bilan pour Recy'go, 2 ans après les premiers tests ?

On peut parler d'un lancement réussi pour cette nouvelle activité, qui apparaît aujourd'hui comme essentielle et évidente. Évidente pour LA POSTE, parce qu'en ligne avec ses valeurs de responsabilité, de solidarité et de proximité. Évidente au niveau sociétal, ensuite, parce que garantissant la collecte des gisements diffus en toute confidentialité, le tri du papier par des employés en insertion ou handicapés, puis son recyclage chez des papetiers recycleurs situés en France. Recy'go peut être considérée aujourd'hui comme au service d'une filière de recyclage professionnelle et solidaire des papiers de bureau, et comme une activité engagée, viable et pérenne pour LA POSTE.

La dynamique commerciale est par ailleurs bien engagée. De son déploiement (de janvier à mai 2012), à fin 2013, l'offre est passée de 100 à 2400 clients. Ce franchissement du cap des 2000 clients a été rendu possible grâce à une prise en main commerciale dynamique, avec 50% de l'objectif annuel atteint dès le mois d'août.

En synthèse, je dirais que Recy'go tient ses promesses en terme de tonnages, avec 10 000 tonnes de papier collectées en 2013. Que Recy'go tient également ses promesses de création d'emplois au travers de Nouvelle Attitude et de l'alimentation de la filière papetière locale, au travers de la COPACEL*. Et enfin que Recy'go tient ses promesses économiques d'activité en devenir, avec un CA de 3.4 millions d'€.

Quelles ambitions pour 2018 ?

C'est simple et mnémotechnique : l'objectif 2018 est de 50.000 tonnes de papier collectées, pour 50 000 clients et 50 millions d'euros de CA. C'est-à-dire un formidable relais de croissance pour les activités du Courrier donc pour les facteurs. Les leviers pour atteindre ces objectifs sont multiples. Cela passe par l'enrichissement de la gamme, avec une offre simplifiée pour les plus petits clients et des solutions enrichies pour les plus grosses entreprises. L'offre de base, qui s'est étoffée en 2013, va encore s'enrichir en 2014, avec des options de destruction hors site, de désarchivage ou encore de prises en charge des cartons. Et nous poursuivons également les tests pour la collecte d'autres ressources diffuses, comme les cartouches.

NB : Depuis son lancement, Recy'go a été récompensé par les distinctions suivantes : Top/Com catégorie B to B, Awards de la communication Fair Business, Marianne d'Or 2013 du développement durable



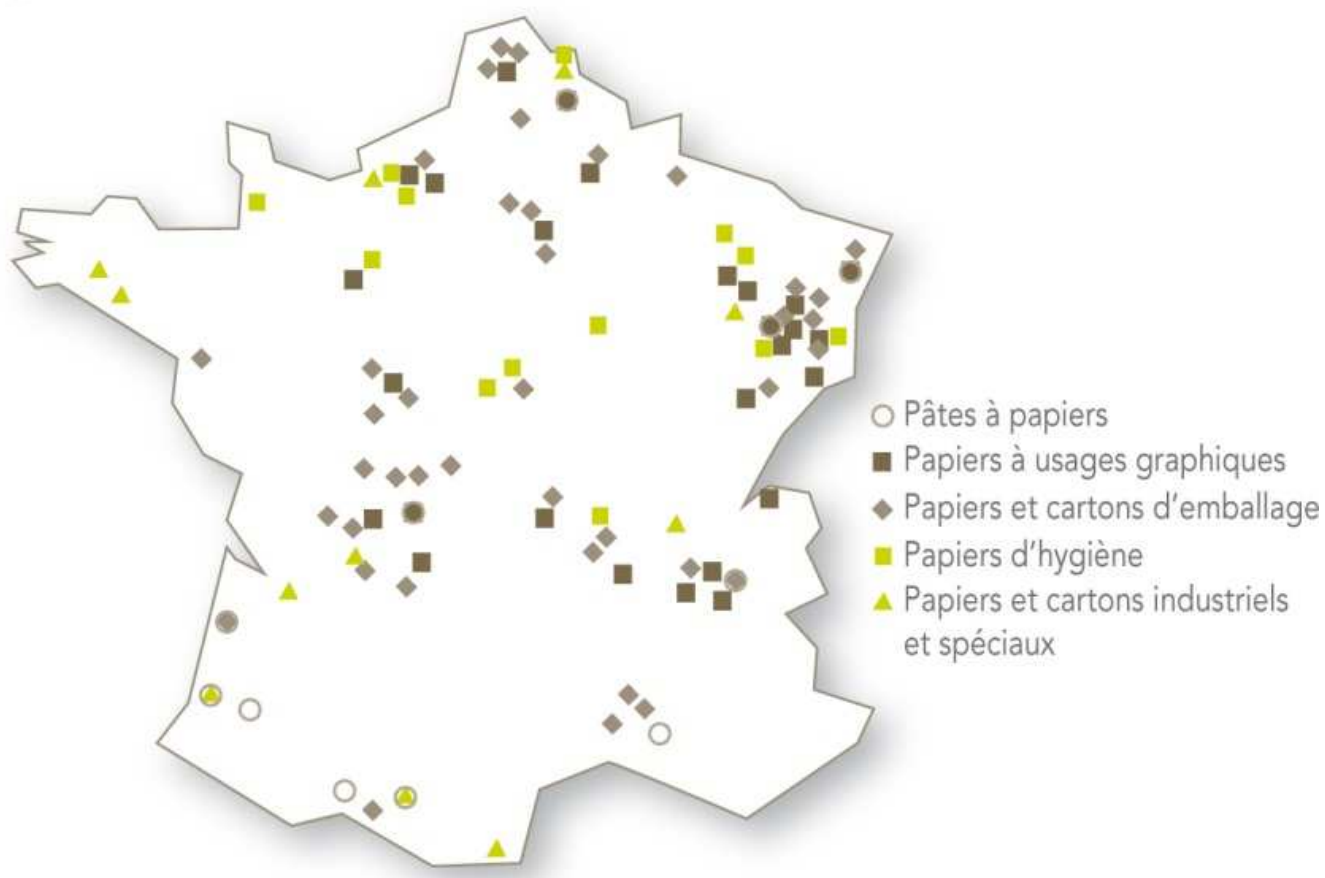
COPACEL

Union Française des Industries des Cartons, Papiers et Celluloses

L'Union Française des Industries des Cartons, Papiers et Celluloses (COPACEL) est un syndicat professionnel qui rassemble les entreprises papetières implantées en France, productrices de pâtes, papiers et cartons. 75 entreprises adhèrent à COPACEL, ce qui représente près de 95% de l'industrie papetière française. L'industrie papetière compte plus de 14 000 salariés et représente un chiffre d'affaires supérieur à 6 milliards d'euros.

Ces sociétés sont confrontées à un environnement économique et réglementaire en constante évolution, qu'il s'agisse du marché des matières premières, du respect de l'environnement, des questions sociales, de la fiscalité... Les missions de COPACEL sont, dans ce contexte, de représenter l'industrie papetière vis-à-vis des tiers (pouvoirs publics, parlementaires,...) et des autres organisations professionnelles afin de permettre l'amélioration de sa compétitivité et le développement de ses marchés.

Implantations des usines papetières



Chiffres clés du recyclage

- L'engagement volontaire du 6 février 2012 pris sous l'impulsion du ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie vise à accroître de 200 000 tonnes à l'horizon 2015 (par rapport à la base de 2009 où 400 000 tonnes ont été collectées) la quantité de papiers de bureau collectée sélectivement.
- 9,2 millions de tonnes de papiers, toutes catégories confondues, ont été consommées en 2012, soit une moyenne, par habitant, de plus de 140kg par an (source COPACEL).
- Le papier se recycle jusqu'à 5 fois (source EcoFolio).
- Près de 42% (contre 40% en 2011) des papiers et cartons collectés en France (environ 7 millions de tonnes en 2012) sont aujourd'hui exportés vers des pays comme l'Espagne, l'Allemagne ou encore la Chine, dont les besoins respectifs sont croissants. Plus de 3,1 millions de tonnes sont ainsi parties à l'exportation en 2012, tandis que 0,7 million de tonnes a été importée (Sources Douanes).
- 76 % des papiers de bureaux à recycler proviennent de France et 24 % sont importés (source COPACEL).
- 10 000 tonnes de papiers de bureau collectés en 2013 grâce à Recy'go, le service de collecte et de recyclage des papiers de bureau de LA POSTE.
- 100 tonnes de papier collecté & recyclé = 1 emploi d'insertion créé